

DISCOURS VISTE DU MINISTRE DE L'OUTRE-MER
17 Octobre 2022

Monsieur le Ministre,

Madame la sénatrice,

Monsieur le Député,

Monsieur le Préfet délégué de Saint-Barthélemy et Saint-Martin,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames, Monsieur les Vice-Présidents,

Mesdames et Messieurs les conseillers

Chers membres de la Presse,

Chers amis de Saint-Martin,

Je voudrais avant toute chose, vous dire bonjour et vous remercier d'être présent aujourd'hui parmi nous.

Monsieur le Ministre et vos collaborateurs, vous avoir ici aujourd'hui, nous fait tout particulièrement plaisir. Une fois de plus, soyez les bienvenus. Je reconnais que votre Gouvernement a fait le choix d'accorder à Saint-Martin, ainsi qu'à Saint-Barthélemy, puisque vous y étiez hier, le privilège d'une attention particulière en ces moments cruciaux et nous vous en sommes reconnaissants.

Quand je parle de moments cruciaux, je pense tout particulièrement aux Outre-Mer que nous sommes et au

fait que, chacun, représente un espace en mutation duquel émane des exigences de plus en fortes.

Cela dit, nous mesurons l'avantage que nous avons de vous avoir ici aujourd'hui, à peine cinq (5) mois après que vous ayez pris vos fonctions à la tête de ce ministère et que certains choix stratégiques aient été arrêtés par votre Gouvernement.

Nous n'allons donc pas parler d'exotisme, de climat tropical, de plage de sable blanc durant notre échange ce matin, mais plutôt prêter attention à des sujets qui nous préoccupent tel :

- a. le taux très élevé du chômage à Saint-Martin, un chômage qui touche particulièrement nos jeunes,
- b. la question de notre droit à l'expérimentation en matière d'adaptation réglementaire,
- c. la nécessité pour Saint-Martin de bénéficier d'une révision de son statut,
- d. les questions relatives à notre nécessaire insertion dans cet espace régional qui est le nôtre, pas seulement de notre rapport transfrontalier avec Sint Maarten, la partie Sud de l'île, mais également nos rapports avec les autres territoires de la région géographique dans laquelle nous existons.

Bien que toutes les questions concernant Saint-Martin sont des questions préoccupantes, je vais essayer de ne traiter que certaines et être respectueux du temps contraint qui m'est accordé.

Suite à l'appel de Fort-de-France, certains engagements ont été pris par le Président de la République. Nous nous emploierons à leurs trouver la traduction la plus en adéquation avec le contexte saint-martinois.

Le processus de reconstruction entamé au lendemain du passage du cyclone Irma en 2017, se poursuit toujours cinq ans plus tard. Cela peut surprendre sauf si l'on considère l'obligation que nous avons de respecter les normes liées aux marchés publics, lesquelles normes ralentissent fortement le processus.

Les contraintes et réalités de notre territoire ne font pas toujours bon ménage avec les règles liées aux marchés publics.

Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose dans son article L.O 6351-12 que ***le Conseil Territorial peut vous adresser des propositions de modifications des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur.***

Nous y réfléchissons sérieusement. Plusieurs points de la question institutionnelle méritent qu'on y revienne et plusieurs dispositions réglementaires requièrent des adaptations afin de mieux répondre aux réalités de Saint-Martin.

En 1982, la commune de Saint-Martin, du jour au lendemain, se trouve dans l'obligation de gérer un apport

massif de populations arrivées sur le territoire pour des raisons diverses et variées.

Mais en dépit de cette réalité, la commune ne se voit proposer aucun accompagnement, aucune aide de l'Etat.

Cette aide aurait été la condition nécessaire pour éviter le délitement social et sociétal, la désagrégation des liens existant entre sujets sociaux, groupes et sous-groupes, tel que nous le vivons depuis la fin des années 80 à Saint-Martin.

Entre temps, nous sommes devenus Collectivité d'Outre Mer dotée d'une mesure d'autonomie et la situation ne s'est pas arrangée.

L'évolution statutaire de 2007 et les transferts de nouvelles compétences à une collectivité qui n'avait jusqu'alors connu que les compétences de la commune, n'ont fait qu'aggraver une situation parce que les nouvelles charges n'ont pas été accompagnées des moyens correspondants.

En 2017, et plus précisément aux lendemains du passage du cyclone dévastateur Irma, le constat s'aggrave.

On met l'accent sur la résilience des individus, ce qu'Albert FLEMING, ancien maire de Saint-Martin appelait, the « Bounce-back ability », cette capacité à reprendre une activité au lendemain du cyclone.

Aujourd'hui on se rend compte qu'il aurait fallu mettre l'accent sur la nécessité de développer un ensemble résilient, un territoire capable de « mettre en sécurité

toute sa population ». Mais il n'est pas trop tard pour bien faire !

Monsieur le Ministre, cela étant, je pense sincèrement que dans ce dossier l'Etat a sa part de responsabilité car la sécurité des citoyens relève de sa compétence.

En 2017 et durant les mois qui ont suivi, l'Etat a raté une opportunité de faire jouer le principe d'égalité des territoires dans le traitement du dossier post-Irma.

Pire, l'Etat a failli à son obligation d'une bonne justice distributive. Les moyens alloués à la Collectivité en faveur de sa reconstruction ont été dérisoires, sous-évalués et ne lui ont pas permis d'envisager une sortie par le haut.

Une Collectivité qui a été complètement détruite le temps du passage d'un événement météo sans précédent devenait, me semble-t-il, un mal pour un bien, une occasion de reconstruire, **une occasion de financer une vaste opération de renouvellement urbain au bénéfice de la Collectivité de Saint-Martin**, une façon de montrer au reste de la région Caraïbe, ce que l'excellence française sait faire.

Nous disposons de deux quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le Quartier d'Orléans et Sandy Ground. Les deux ont terriblement souffert durant le cyclone, affectés par la submersion marine. Cette submersion marine, phénomène cyclonique nouveau, a donné lieu à une révision tumultueuse du PPRN mais les dispositions du **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain**, le fameux NPNRU, qui prévoit

une attention particulière à destination des Quartiers Prioritaires de la Ville n'a donné lieu à aucune attention particulière en ce qui concernait le Quartier d'Orléans ou Sandy Ground.

Nous ne pouvons plus nous contenter de faire des constats négatifs.

C'est pourquoi, il y a 2 ou 3 semaines de cela, une délégation composée d'élus, de parlementaires, de techniciens représentant les intérêts de la Collectivité de Saint-Martin a décidé de se rendre à l'Elysée, au Ministère de l'Outre-Mer, d'aller à la rencontre des personnalités et des organismes concernés par ces problématiques de rénovation urbaine et de reconstruction, afin de leur exposer le principe d'un vaste programme pour Saint-Martin.

Aujourd'hui, en complément de cette démarche, je m'adresse solennellement à vous Monsieur le Ministre et demande l'inscription de ce projet de renouvellement urbain de Saint-Martin dans le prochain comité interministériel de l'Outre-Mer prévu en février 2023.

Nous aussi, nous avons besoin, à un certain moment, d'avoir le sentiment que c'est enfin notre tour.

A l'issue de toutes ces rencontres, il nous semble que le Président de la République et le gouvernement sont décidés à employer une nouvelle méthode, selon le principe adopté par le Conseil National de la Refondation (CNR). Il semble que l'Etat serait disposé à **confier aux**

acteurs eux-mêmes des territoires d'Outre-Mer, les marges d'actions nécessaires à l'invention de solutions sur mesure qui s'adosent sur les atouts et l'expérience de chaque territoire.

Si tel est vraiment le cas, nous nous emploierons à rédiger rapidement notre feuille de route pour Saint-Martin en prenant soin de repenser les priorités.

Ce serait l'occasion de donner du travail aux petites entreprises du territoire et faire en sorte qu'elles participent au grand projet de reconstruction et d'équipement du territoire.

Mais en attendant, envers et contre tout, nous gardons le cap et continuons à croire en la possibilité d'un développement local.

Un certain nombre de grands chantiers en cours ou en passe d'être lancés en attestent.

En début de mandature, nous nous étions engagés à permettre plus de participation de la population aux projets de reconstruction.

La Collectivité tente d'accompagner les entreprises locales, très petites, petites et moyennes entreprises pour la très grande majorité, mais ce n'est pas sans mal. Le contexte économique mondial n'épargne pas Saint-Martin et la paralysie de l'économie locale reste encore relativement importante. Les entreprises locales ont du mal, malgré leur bonne volonté, à s'approprier une part du gâteau.

Mais nous ne perdons pas espoir de trouver les moyens de la relance d'une économie qui produise de la richesse pour le plus grand nombre.

La cause du chômage élevé de Saint-Martin se trouve, en partie, dans le ralentissement économique. Et le meilleur moyen pour lutter contre ce chômage, c'est de lutter contre la crise économique. Une possible relance de l'économie saint-martinoise se traduirait par une baisse de chômage, mais il faut entre 1,5 et 2 points de croissance pour que le chômage commence à diminuer.

Nous continuerons à mettre l'accent sur le renforcement de l'attractivité touristique de notre territoire. Le tourisme reste indéniablement le fer de lance de notre économie. Mais il ne peut pas faire vivre tout le monde.

Mais il reste une activité qui demeure liée à des aléas et soumise à une rude concurrence. Il faut que notre industrie touristique soit une force de propositions et non pas qu'elle attende que les visiteurs viennent à nous. La Collectivité doit avoir une autre image que celle d'une belle endormie. Mais pour cela nous devons trouver les moyens de nos ambitions.

Si le tourisme existe ici, c'est parce que notre patrimoine naturel existe. Si nous pensons rénovation urbaine, nous devons veiller à ne pas tuer le côté nature qui fait le charme de notre territoire.

Les plages, c'est bien beau, mais cela ne suffit pas pour les candidats aux vacances.

C'est pour cela qu'il est urgent de trouver les financements pour l'élaboration d'un plan global de communication qui engloberait tous les aspects de l'identité saint-martinoise.

Dans mon discours d'investiture, après mon élection en mars dernier, je m'étais engagé à mettre en place un « Plan jeunesse » afin aider cette frange de la population à s'insérer dans le tissu économique saint-martinois. Plusieurs initiatives ont déjà vu le jour. D'autres sont toujours en gestation.

C'est à cette fin que nous nous sommes rapprochés du RSMA et avons entamé avec eux la mise en place d'un partenariat qui permettrait l'instauration de formations très encadrées qui viendraient compléter le panel de formations déjà disponibles sur le territoire.

Le choix du RSMA n'est pas anodin. Il permettrait par la même occasion, d'assurer une présence des forces militaires sur place et accroîtrait ainsi le niveau de résilience de Saint-Martin en cas de catastrophe naturelle.

La question du logement reste encore cruciale.

Entre 2012 et 2018, le nombre de logements, toutes catégories confondues, augmentent à Saint-Martin.

Depuis le passage d'Irma, le nombre a considérablement diminué. En effet entre 2018 et 2019 on passe de 17.650 unités à 17.064.

Pourtant, le constat aujourd'hui est que les demandes de logements sociaux ne cessent d'augmenter.

Votre présence ici aujourd'hui, Monsieur le Ministre, est l'occasion pour moi de vous solliciter directement et personnellement et demander que vous interveniez au bénéfice de Saint-Martin pour une participation d'ACTION LOGEMENT à trouver des réponses à la question du logement à Saint-Martin comme elle le fait ailleurs en France.

Mon observation de ce qui se passe sur le reste du territoire national me permet de dire que si ACTION LOGEMENT intervient à SAINT-MARTIN d'autres acteurs tel l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), l'ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires), des financeurs comme la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) mais également l'Agence Française de Développement (AFD), verraient un intérêt à accompagner le développement sur ce territoire.

L'intervention D'ACTION LOGEMENT nous faciliterait l'obtention de subventions et d'aides financières pour une vraie politique de renouvellement urbain dont le territoire a grandement besoin.

Je demande donc la possibilité d'établir un partenariat entre la Collectivité et ACTION LOGEMENT pour que cette dernière puisse apporter sa contribution aux enjeux locaux et encourager les acteurs du logement sur place.

Cela aurait de plus le mérite de sauvegarder l'emploi local et d'accompagner la politique sociale menée par nos soins.

Monsieur le Ministre, nous croyons en l'Etat « facilitateur de projets ».

Nous croyons en cet Etat qui s'est fixé comme objectifs

- d'aider à la concrétisation des projets de territoires,
- de s'adapter aux plus près des besoins,
- à cet Etat dont l'action est désormais davantage en lien avec les collectivités territoriales pour faire réussir leurs projets de territoires.

J'insiste sur notre volonté de mettre en place ce partenariat qui aurait pour vocation

- d'améliorer le parc privé,
- d'encourager une réhabilitation du parc social et d'accroître le développement du logement intermédiaire.

Nous envisageons dans un avenir proche de revoir le PLU de Saint-Martin et de mettre en conformité notre programme local de l'habitat (PLH) afin de lutter par ce moyen contre l'exclusion

Parlant d'exclusion, **la question de l'égalité réelle Outre-Mer reste prégnante ici.**

Si la COM essaie de concevoir des dispositifs qui permettent tant en matière sociale qu'en matière économique de garantir et de maintenir l'égalité entre les citoyens et qui auraient pour conséquence de soutenir l'économie locale, elle ne saurait le faire toute seule.

La Collectivité de Saint-Martin a besoin d'un accompagnement dans toutes les mesures destinées à encourager la production locale et renforcer les échanges régionaux.

Je voudrais simplement rappeler qu'en début de propos je vous disais l'importance pour nous de penser nos

actions de coopération, non seulement de manière transfrontalière avec Sint Maarten mais également au sein de notre ensemble régional.

Le coût de la vie en Outre-mer est bien plus élevé qu'en France hexagonale, tant en matière de biens que de services. C'est une réalité dont nous ne saurions faire abstraction lors de l'élaboration de nos politiques publiques.

Notre économie insulaire, essentiellement tournée vers le tourisme, me pousse très souvent à penser qu'une telle caractéristique rend certainement nécessaire l'adaptation de la réglementation de la concurrence en ce qui nous concerne.

Vous l'aurez compris, **mon plan de mandature s'élabore autour de deux maîtres mots : reconstruction et développement.** Ce sont à mes yeux les priorités qui guident les choix et les actions de mon équipe.

La reconstruction pour accompagner le développement socio-économique et l'amélioration de nos infrastructures requièrent des moyens financiers dont la Collectivité ne dispose pas malgré un civisme fiscal remarquable en 2020 et en 2021 de la part des habitants de Saint-Martin.

L'Etat au travers du Contrat de Convergence et de Transformation nous a accompagné sur plusieurs projets.

Les fonds européens ont été d'un indéniable soutien dans le financement d'autres projets.

Mais tellement reste à faire pour redresser l'équipement de ce territoire dévasté par le passage du cyclone Irma.

Parmi les projets qui relèvent de ces priorités :

- Le Collège 600 au Quartier d'Orléans
- Le Collège 900 à La Savane

Dans ces deux cas, nous sommes confrontés à des réalités qui ne correspondent en rien aux annonces de départ.

- Le Collège 600 initialement estimé à 14M€ nous coûtera un peu plus 21M€.
- Le collège 900 passe de 23M€ annoncés à 32M€ en coût final estimé.
Pour le collège 900 nous avons connaissance de 15M€ de recettes. Les 17M€ complémentaires restent donc à trouver.
- La construction d'une cité administrative s'avère être une nécessité absolue.

L'hôtel de la collectivité dans lequel je vous reçois aujourd'hui date de l'époque de la commune, de l'époque où nous étions 8.000 habitants. Nous sommes aujourd'hui quelques 36.000 habitants. Il nous faut une maison commune qui puisse abriter dignement les 1300 fonctionnaires qui participent à l'administration de ce territoire.

Depuis le passage du cyclone Irma, la collectivité dépense tous les mois 1 million 400.000 euros en loyers du fait de l'éparpillement des sites où sont hébergés ses différents services. Il faut y mettre un terme.

Cette Cité Administrative est estimée à 20M€.

Mais la flambée récente des prix de matériaux et du coût des transports, nous incitent à prévoir que cette enveloppe pourrait également être revue à la hausse.

Toujours parmi les grandes priorités, :

- La mise en place d'un réseau d'éclairage public intelligent qui se ferait en deux phase. La première phase est estimée à + de 12M€.
- La liaison Galisbay – La Savane, un projet de contournement qui permettra de désengorger la seule route qui relie Marigot à Quartier d'Orléans en passant par Grand-Case.

Ce projet est estimé à quelques 31M€ (20M€ étant l'estimation du coût des travaux et 11M€ pour les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation de ce contournement).

- Dans le même ordre d'idée, la déviation de l'Espérance qui aidera à fluidifier une circulation relativement engorgée aux heures de pointe est estimée entre 10 et 12 M€.

- La reconstruction ou la réhabilitation de certains plateaux sportifs nous a coûté un peu plus de 6 M€ et beaucoup reste à faire dans ce domaine.
- La transformation de l'ancien Collège Soualiga en Cité des Métiers est un projet d'environ 1.5M€. La jeunesse est en attente de ce lieu de formation adapté.
- Le rallongement de la piste de l'aéroport de l'Espérance à Grand-Case, acteur essentiel de développement économique et accompagnateur de l'industrie touristique, c'est 9.8M€ pour la réfection de la piste. Reste l'acquisition foncière pour répondre aux exigences en matière de sécurité aéroportuaire.
- Le projet de valorisation des déchets dont le coût estimatif est de 40M€. Un projet encore à l'état d'étude mais qui est urgent.
- Les investissements requis par l'Etablissement des Eaux et de l'Assainissement de Saint-Martin (EEASM), requiert une enveloppe de 40M€.
- La requalification du Front de mer de Marigot, c'est 11.5M€.
- La modernisation du Centre Hospitalier Louis-Constant FLEMING requiert 17.8M€.

Nous avons récupéré la compétence environnement et depuis le passage d'Irma il restait au fond du lagon de Simpsonbay mais également au fond de plusieurs aires

de mouillage un nombre très importants d'épaves qui avaient coulées lors du cyclone.

L'enlèvement de ces BHU nous a coûté un plus de 5M€. Et nous n'avons pas terminé.

Sans oublier :

- La transformation de l'ancienne médiathèque en Microfolie dont le sous-sol sera équipé en abri cyclonique. (6M€)
- L'aménagement du secteur de la Savane (Tout le VRD)
- L'aménagement du Pôle touristique de Grand-Case 4M€.
- L'Embellissement des zones touristiques et l'amélioration de l'image de la destination Saint-Martin (+ de 2M€)
- La réalisation du Centre de promotion de la culture et du patrimoine immatériel de Saint-Martin (1.5M€)
- La remise à niveau bio-environnemental de la caserne des pompiers de la Savane (2.5M€)

Sont autant de projets que je peux énumérer, certains en attente de financement, d'autres ayant fait l'objet de financement Etat au travers du Contrat de Convergence et de Transformation et d'autres ayant bénéficiés de financements européens, notamment le REACT-EU et le

FSE, d'autres encore étant pris en charge ou remboursés par les partenaires publics et privés de la COM.

Avec plus de 285M€ millions d'euros d'opérations programmées, on atteint un montant équivalent à la moitié du PIB de l'île qui lui est estimé à 600M€.

Notre administration doit être en capacité de saisir pleinement les opportunités offertes par la prochaine programmation en faveur du développement durable de notre territoire, au bénéfice de la population mais plus particulièrement en faveur de notre jeunesse. C'est une véritable dynamique qui est ainsi engagée en interne.

Comme beaucoup d'autres régions, et peut-être plus que les autres du fait de la forte dépendance de nos finances à l'activité économique dérivée du tourisme, la Collectivité ne pourra pas être en mesure de tout assurer sans bénéficier des mécanismes de compensation au même titre que les autres territoires ultra-marins.

Notre île reste encore fortement fragilisée depuis 2017 mais, comme vous, nous aspirons dorénavant à un partenariat Etat/COM résolument tourné vers des jours meilleurs.

C'est pourquoi j'ai quelque peu abusé du temps qui m'était imparti aujourd'hui pour plaider la cause de questions urgentes et importantes pour l'ensemble de la communauté saint-martinoise.

Merci de votre attention